



# Prévent'Est

## IPRP Formation

PLUS DE 50 SALARIES

### OBJECTIF PEDAGOGIQUE

Destinées aux représentants du personnel des entreprises d'au moins 50 salariés.  
Synthèse des missions du CSE

### PREREQUIS

Aucun

### PUBLIC

Membre(s) (ou futur) du CSE, membre(s) du CSE  
Dirigeants  
Responsables RH

Formations CSE économiques et SSCT  
Société Agréé. Arrêté Préfectoral n°2020/137-138  
IPRP Intervenant en Prévention de Risques  
Professionnels (enregistrement DIRECCTE 43/2019).  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro  
44550053055 préfet de la région GRAND EST

### NOUS CONTACTER

[contact@preventest.com](mailto:contact@preventest.com)  
<https://www.preventest.com>  
06 81 47 83 73

## PROGRAMME FORMATION ECONOMIQUE PRATIQUE

Durée/rythme :  
2 jours (14h)

### OBJECTIFS PARTICIPANTS

Comprendre le fonctionnement général du CSE  
Maîtriser son rôle de membre du comité social et économique  
Gérer les activités sociales et culturelles  
Cette formation courte est destinée aux représentants du personnel des entreprises comprenant au moins 50 salariés qui ne disposent pas d'une commission SSCT.  
Nous proposons également une version plus précise sur 3 jours.  
Les entreprises qui sont munies d'une CSSCT doivent s'orienter vers 2 formations distinctes

#### La composition du comité social et économique

Les atouts et spécificités du CSE dans l'entreprise  
Les principales différences par rapports aux anciennes instances  
Le bureau du CSE

#### Le rôle de réclamation des membres du CSE

La présentation des réclamations à l'employeur  
Le droit d'alerte  
Les relations avec l'inspecteur du travail

#### Le rôle économique et professionnel du CSE

Les domaines d'information  
Les domaines de consultation permanente et la procédure qui s'y rattache  
La BDES (Base de Données Economique et Sociale)

#### Le rôle de gestion des ASC (Activités Sociales et Culturelles)

Les règles concernant les cotisations et exonérations URSSAF  
Les principes de comptabilité des ASC

#### Le rôle en matière de Santé Sécurité et Conditions de Travail

La prévention et la surveillance des risques physiques et psychiques  
L'accès au document unique de prévention des risques professionnels et l'accès aux registres de l'entreprise  
Les consultations du CSE en matière de SSCT  
Le droit d'alerte et le droit de retrait

#### Les moyens des élus du CSE

Les locaux, les heures de délégation  
Les outils de communication  
Le statut de salarié protégé

#### Le fonctionnement pratique du CSE

Les réunions préparatoires  
Les séances du comité, l'ordre du jour, rédaction du PV  
Le règlement intérieur du CSE

#### Evaluations

Jeux, tests, questionnaires, mises en situation

### ATTESTATION DE STAGE

Apports théoriques, méthodologiques, vidéos, diaporamas, étude de documents, travaux pratiques.  
Documentation complète. Modèles de documents, nombreux outils liés à la mission. Sanction :  
Attestation de formation nominative (attestation d'assiduité).  
Moyens : Vidéoprojecteur, salle, tableau/ paperboard.

### FINANCEMENT

Cette formation est imputée sur la durée du congé de formation économique, sociale et syndicale. Le financement de la formation est pris en charge par le comité social et économique